

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

5e CIRCONSCRIPTION DES COTES-DU-NORD
LANNION - PAIMPOL

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Depuis que le scrutin d'arrondissement a été rétabli en France, vous m'avez constamment accordé votre confiance, j'ai fait mon possible pour m'en montrer digne.

Ma position politique, vous la connaissez : Je suis **POUR LA LIBERTÉ**, donc **CONTRE LE COMMUNISME.** Je suis pour que participent aux responsabilités du pouvoir tous les hommes de progrès, pourvu qu'ils respectent cette liberté, et je prends l'engagement d'agir pour que se réalise au plus vite l'UNION DE TOUS LES VRAIS DÉMOCRATES.

Du BON TRAVAIL A ÉTÉ FAIT durant la dernière législature

SUR LE PLAN NATIONAL tout d'abord : Plus de 500 lois ont été votées, par exemple la mensualisation des salaires, l'intéressement, la formation permanente...

SUR LE PLAN SOCIAL, nous sommes le pays le plus avancé de l'Europe ●●

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, notre taux d'expansion dépasse celui de l'Angleterre, de l'Allemagne, celui même des Etats-Unis.

SUR LE PLAN DE LA BRETAGNE EGALEMENT. Toute ma politique, depuis 20 ans que je suis votre représentant au Parlement, a eu comme objectif primordial : LE MIEUX-ÊTRE DES BRETONS. Il a fallu se battre longtemps pour obtenir ces résultats. Aujourd'hui, ces résultats sont là, sous nos yeux, et il faut être de mauvaise foi pour les nier. Ceux qui viennent en vacances chez nous et qui peuvent faire des comparaisons témoignent, du reste, que notre région est l'une de celles qui progressent le plus vite en France.

●● **Exemple :** Le minimum vieillesse augmenté de 50 % en 4 ans, la retraite calculée sur les 10 meilleures années de travail. Exemple encore : le revenu du Français moyen est le premier dans l'Europe des Neuf.

CE QUI A ÉTÉ FAIT EST LA MEILLEURE GARANTIE DE CE QUI RESTE A FAIRE

Je connais bien ma circonscription, et les problèmes qui la concerne je les range en deux catégories :

A — Des problèmes d'ensemble, communs à tous

J'agirai pour la croissance de toutes les activités économiques, pour que soient aidés tous les créateurs d'emplois.

J'agirai pour que notre réseau routier continue de s'améliorer, pour que soit créé un grand port maritime dans notre secteur côtier, pour le développement du téléphone, du tourisme, de la culture ; j'apporterai sans cesse mon aide aux communes, à leurs élus, pour une T.V.A. à taux réduit, et des possibilités d'investissements aux meilleures conditions.

B — Des problèmes particuliers, nombreux et divers

pour lesquels je n'ai jamais ménagé mon travail

JEUNES : amélioration de leurs possibilités scolaires ; travail dans le pays ; formation d'un esprit de confiance et de solidarité entre eux et leurs aînés.

ENTREPRISES : artisanales, agricoles — car une ferme est désormais une entreprise —, commerciales, industrielles : nécessité d'une réforme fiscale ; crédits pour la modernisation ; préférence pour les produits français et européens face à l'attaque économique en provenance des Etats-Unis. Amélioration du régime d'assurance maladie-maternité et de l'assurance vieillesse pour les artisans, commerçants et membres des professions libérales.

MARINS : maintien du statut spécial de prévoyance de l'E.N.I.M. ; armement des bateaux français par les seuls marins français ; davantage de navires pour les marins, et pour la France, une marine à l'échelle de ses besoins ; maintien et développement de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande de Paimpol et de l'E.A.M. du Trieux.

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES : sécurité de l'emploi, et juste participation aux fruits de l'entreprise.

PROFESSIONS publiques et libérales, cadres et employés : également niveau de vie lié à l'expansion générale du pays.

Catégories qui méritent des mesures particulières :

FAMILLES :

Amélioration du salaire unique, des allocations familiales et des allocations orphelins.

Refonte totale du système des bourses scolaires.

PERSONNES AGÉES :

Accroissement de l'effort entrepris ces dernières années ; ainsi que pour les handicapés, les inadaptés les mutilés du travail.

VEUVES :

Bénéfice, dans tous les régimes des avantages dès 50 ans, et accroissement de leur sécurité ainsi que pour les femmes célibataires.

RETRAITÉS ET PENSIONNÉS :

Retraite progressive à 60 ans pour ceux qui le désirent : assouplissement et taux unique de l'I.V.D. ; rattrapage des pensions pour les anciens commerçants et artisans, pour les marins de la Marine Marchande et de la Marine de l'Etat (officiers mariniers, marins et leurs veuves en particulier).

Je resterai toujours hostile **à toute inconditionnalité.** *Je l'ai toujours été !*

C'est ainsi que je n'ai pas hésité à m'opposer au gouvernement, notamment à trois reprises, lorsque j'ai considéré que l'intérêt général et l'intérêt de mes électeurs étaient en jeu :

a) pour le statut d'embarquement des marins (à navire français, marins français !).

b) pour l'amnistie des Commerçants et Artisans.

c) et aussi pour les Anciens Combattants et Anciens A. F. N. : j'ai en effet voté contre le budget 73 des Anciens Combattants, comme je l'avais promis, si leur retraite n'était pas améliorée, et si les Pouvoirs Publics ne modifiaient pas leur position à l'égard des Anciens d'A. F. N. (Débat du 2 nov. 72, Titre IV).

J'ai déposé également une proposition de loi sur la retraite à 60 ans pour les Anciens Prisonniers : Cette loi sera discutée à la prochaine session parlementaire.

Si vous pensez que mon expérience, mes capacités de travail, mon dévouement, peuvent continuer à aider la circonscription de Lannion-Paimpol à progresser, je vous demande de m'accorder vos suffrages le **DIMANCHE 4 MARS.**

Que la multiplicité des canditatures ne vous égare pas !

N'émiettez pas vos voix !

Dès le premier tour

faites un choix clair entre l'aventure ou l'on veut vous entrainer, et la politique sérieuse, réfléchie que je vous présente. Elle est celle qui conduit à la Démocratie sociale, respectueuse de toutes les libertés qu'inlassablement nous devons construire ensemble pour que la France et l'Europe soient des modèles de progrès et de paix.

Vive la République ! Vive la France !

Pierre BOURDELLÈS

Député sortant

Membre du Parlement Européen

Conseiller Général du Canton de Perros-Guirec

Maire de Louannec

Suppléant : **Yves BOURDONNEC**

Conseiller Général

Maire de Prat

S.A.P.I.A., PAIMPOL